

Table des matières

1.	Rapport d'activité 2008	2
2.	Organes de la SSO 2008 / 2009	15
3.	Portraits des nouveaux membres du Comité	16-17
4.	Bilan 2008 de la SSO	
	- Bilan au 31 décembre 2008	18
	- Comptes de pertes et profits 2008	19-20
5.	Rapport des vérificateurs des comptes	21
6.	Bilan de l'ASMZ 2008	
	- Bilan au 31 décembre 2008	22
	- Comptes de pertes et profits 2008	23
	- Annexe au bilan au 31 décembre 2008	24
7.	Rapport des vérificateurs des comptes	25
8.	Programme d'activité 2009	26-27
9.	Budget 2009	28

1. Rapport d'activité 2008

Introduction

L'année 2008 qui marquait les 175 ans d'existence de la SSO a vu également le changement à la tête de l'association et a du subir les sollicitations constantes dans les différents médias. L'année dernière, l'Armée suisse a du faire face à beaucoup d'articles négatifs. Les moments les plus difficiles ont été ceux liés au drame de la Kander, qui a coûté la vie à cinq jeunes camarades, ainsi qu'aux polémiques liées à l'introduction inadéquate du nouvel ordre de garde et les attaques contre la remise de l'arme personnelle ainsi que le programme d'armement qui a du passer deux fois devant le parlement avant d'être définitivement adopté. Dans le domaine du personnel, on retiendra le retrait du Commandant des forces aériennes, le Cdt C Walter Knutti, le départ du chef de l'Armée, le Cdt C Roland Nef, en fonction depuis le mois de janvier, qui a du quitter sa charge suite aux révélations en relation à des accusations dans le cadre de sa vie privée, ainsi que la démission du chef du DDPS, le Conseiller fédéral Samuel Schmid. Ces différents événements ont donnés à la SSO de nombreuses occasions de s'investir pour l'Armée, ainsi que de rappeler et d'attirer l'attention sur les nombreuses prestations irréprochables de ses membres.

Avec l'élection du nouveau chef du DDPS, le Conseiller Fédéral Ueli Maurer, la SSO dispose d'un nouvel interlocuteur au sein du DDPS. La nomination du chef doit intervenir dans le premier trimestre 2009.

1. Assemblée des délégués

1.1 Les affaires courantes

Le président sortant, le Col EMG Michele Moor, a organisé en date du 15 mars 2008 la dernière assemblée des délégués dans son canton natal. Après avoir célébré le jubilé lors d'un bal festif au Castelgrande de Bellinzone la veille, les délégués ont réglé les affaires courantes de l'année au même endroit, en présence de nombreuses personnalités locales et de quelques personnalités nationales. A cette occasion, ils ont élu le Col EMG Hans Schatzmann comme nouveau président. Ce dernier s'est fixé comme objectif, de s'investir pendant son mandat pour le renforcement de l'Armée et pour le maintien du système de milice. Maintenant, on devrait réussir à convaincre les politiciens et la direction de l'Armée de la nécessité de réduire le rythme des réformes et de mener une phase de consolidation durable avant la prochaine étape de réformes.

La Section lémanique de la Société des Officiers des troupes de sauvetage a été accueillie au sein de la SSO par des applaudissements. En raison de la limitation de la période de mandat à six ans, le Lt-col Rolf Häfeli SSOLOG, et le vice-président, le Major Markus Blass, SSOART, ont dû se retirer. Pour des raisons de disponibilité, le major EMG Niels Büchi (ASOR) a démissionné de son mandat. Les personnes suivantes ont été élues à l'unanimité dans le comité: le Col EMG Thomas Rohrbach,

SSOS, le Col EMG Martin Wohlfender, SSOART, le Col John Hüssy, AVIA, le Lt-col Thomas Christen, SSOLOG, et le Major EMG Matteo Cocchi, TI.

Le Major Markus Blass, vice-président, a salué les mérites du président sortant Michele Moor, qui a tenu les rênes de la SSO de 2005-2008, en démontrant un grand engagement tout au long de son mandat. Il n'a pas ménagé ses efforts - grâce à son trilinguisme parfait – pour assurer la cohésion nationale. Le Col EMG Michele Moor a rappelé dans son bref discours d'adieu que la SSO demande depuis longtemps un processus de décision systématique en matière de politique de sécurité, comme fondement pour une stratégie moderne de politique de sécurité. Il espère que son successeur et la SSO réussiront à mettre en route le processus.



Hans Schatzmann, avocat et notaire de 46 ans, a été élu comme membre du comité directeur en 2005 et assumait depuis 2007 la fonction de vice-président.

1.2. Discours officiels pour les 175 ans de la Société suisse des officiers

Le Conseiller fédéral Samuel Schmid a constaté, dans une rétrospective sur 175 ans de politiques de sécurité en Suisse, que celle-ci a prouvé sa durabilité, même pendant les périodes de plus grandes menaces. La Suisse a réussi, à travers tout le 20ème siècle, à rester fidèle à son héritage libéral, républicain et démocratique. C'est donc la volonté matérielle, et non rhétorique, qui influence la véritable politique de sécurité. Le chef du DDPS est convaincu que l'Armée et ses projets d'avenir valent tous les efforts fournis par la Société suisse des Officiers.

Le Cdt C Roland Nef, chef de l'Armée, a jeté un œil sur les 175 dernières années des troupes helvétiques, en tenant compte des principes des quatre généraux Guillaume-Henri Dufour, Hans Herzog, Ulrich Wille et Henri Guisan. Le Col EMG Michele Moor a examiné de près les 175 ans de l'histoire de la Société suisse des Officiers, avant de donner un aperçu des futures opérations. (Les discours de S. Schmid et de M. Moor sont publiés, légèrement raccourcis, dans la brochure commémorative des 175 ans de la SSO).

2. Comité

Le comité exécutif et le comité se sont réunis six fois. Lors de son séminaire de début juillet, le comité a examiné en premier lieu les perspectives politiques de sécurité

et de défense et a jeté un regard sur les prochaines étapes, notamment grâce à une réflexion introductive apportée par le vice-président Denis Froidevaux. Le comité a débattu des meilleurs moyens de communiquer les stratégies et les messages, en compagnie de l'ancien secrétaire général du parti radical-démocratique suisse, Guido Schommer. Comme troisième thème du programme de la réunion s'est profilé le dossier „Compatibilité avec l'armée de milice“.

Début avril, lors de l'assemblée constituante, le comité a élu le Col Rino Fasol et le Lt-col Peter Graf aux postes de vice-présidents. Avec le président, le vice-président Denis Froidevaux, le chef des finances Harry Morger et la secrétaire (sans droit de vote), ils constituent le comité exécutif. De plus, deux commissions ont été complétées, celle de l'ASMZ (avec le nouveau président, le Lt-col Peter Graf, en tant que successeur du Major Makus Blass) et celle de la SSO internationale (avec son président Lt-col Olivier Savoy).

Les thèmes d'actualités ont fait naître une grande pression sur le comité exécutif et sur le comité, nécessitant une plus grande fréquence de réunions, d'innombrables contacts bilatéraux, de nombreuses discussions avec les dirigeants de l'Armée et la direction du Département ainsi que, bien sûr, le plus grand nombre de visites possibles au sein des sections locales et des organisations alliées. La SSO a même occasionnellement atteint les limites de ses capacités d'action, en raison de sa structure. Grâce au grand engagement du président, nous pouvons rétrospectivement constater que la SSO se profile comme la plus grande organisation militaire de milice, constamment présente sur le devant de la scène et sachant contribuer à la formation d'opinion en temps opportun. Les discussions au sein du comité se sont toujours déroulées de manière ouverte et dans le respect de la camaraderie.

C'est finalement avec grande joie que le comité a appris, à la fin de l'année 2008, la nomination de son vice-président romand, le Col Denis Froidevaux, au poste de commandant de la br inf mont 10, avec une promotion au grade de brigadier au 1er janvier 2009.

3. Conférences des présidents

Pendant l'année écoulée, le comité a tenu deux conférences des présidents, une à Olten et la deuxième à Berne. Dans l'agenda de la politique de sécurité à la fin juin figuraient entre autres la révision 09 de la loi militaire, les initiatives populaires pour la protection face à la violence des armes et pour l'interdiction de l'exportation du matériel de guerre, le remplacement partiel des Tiger, ainsi que le programme d'armement 08. A cet effet, les présidents ont bénéficié d'un premier retour du groupe de travail du DDPS concernant les armes d'ordonnance, dans lequel la SSO était représentée. Sous le titre „Les finances de l'armée: besoins et réalité“, le div Andreas Bölsterli, Chef EM Planif A, a éclairé les aspects financiers du programme d'optimisation, qui oriente de manière plus marquée l'armée dans ses probables engagements.

En été, l'incident de la Kander avait déjà poussé le président Hans Schatzmann à expliquer aux présidents les mesures de communication au sein de la SSO. A la fin de l'automne, ce dernier a relaté du remous médiatique concernant la SSO, provoqué par la démission du chef de l'Armée. Dans un premier temps, il était impossible de se rendre compte des éventuelles répercussions à venir, cela c'est finalement soldé par un revirement négatif. Dès ce moment-là, de nouveaux thèmes ont surgi coup sur coup, comme les exigences pour les futures nominations à la fonction de CdA, le programme d'armement 08, la révision de l'ordre de garde, le maintien de l'arme d'ordonnance à domicile, les lacunes de l'Armée XXI et finalement la démission du Conseiller fédéral Samuel Schmid. La télévision, la radio, les journaux (nationaux et locaux), mais aussi les membres et les citoyens se sont adressés au président et au vice-président Denis Froidevaux, pour la Suisse romande. La SSO a fait ses preuves en tant qu'experte et elle s'est toujours efforcée de dialoguer.

Dans la deuxième partie, l'ambassadeur Raimund Kunz, chef de la direction pour la politique de sécurité au DDPS, a présenté les particularités du nouveau rapport sur la politique de sécurité. De grandes espérances ont été mises en ce rapport, dans l'espoir qu'il pourra rapprocher les avis opposés. De manière générale, la situation a été jugée de la même manière, en revanche les conclusions tirées ne concordent pas. La SSO sera également la bienvenue à la consultation, mais le rapport reproduit l'avis du Conseil fédéral.

4. Commissions

4.1 Commission ASMZ

L'ASMZ et sa commission jettent un œil rétrospectif sur une année mouvementée. La commission travaillant bénévolement a débuté la deuxième moitié de l'année avec un règlement actualisé, et dans une composition grandement renouvelée. En conséquence, l'ASMZ a été un sujet de discussion à chaque réunion du comité, ainsi qu'aux conférences des présidents. Les finances, la répartition des travaux et les contrats ont été les principaux leviers.

4.1.1 Brochure commémorative pour les 175 ans de la Société suisse des Officiers

En janvier 2008, le Dr. Roland Beck, à qui le comité avait confié la gestion du projet, a présenté son concept de brochure commémorative. Les points centraux de la brochure du jubilé devaient toutefois être formulés par les contributions des Sociétés d'Officiers cantonales et des armes et des services. Différentes raisons ont retardé la publication. Entre autres, il a été nécessaire de trouver une nouvelle solution de financement, du fait que l'intégration prévue dans les comptes de l'ASMZ s'est révélée irréaliste. La commission ASMZ et en particulier son président Peter Graf, se sont chargés de réunir la somme budgétée en un coup de force auprès de sponsors. Tous les contributeurs méritent un grand merci. Le 3 décembre 2008, jour du

175ème anniversaire de l'ASMZ, le comité a organisé un beau vernissage dans la caserne des troupes bernoises.

Le responsable du projet, le Col EMG Roland Beck, le directeur de la bibliothèque "am Guisanplatz", le Dr. Jürg Stüssi-Lauterburg, ainsi que le président de la SSO ont tenu des discours. Et pour la dernière fois, le chef sortant du DDPS, le Conseiller Fédéral Samuel Schmid a adressé ses remerciements officiels à la SSO.

4.1.2 Rédaction

En 2008, dans sa 174ème année de parution, l'Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift ASMZ a été publiée sous une direction renouvelée et par une nouvelle maison d'édition.

Le rédacteur en chef, le col EMG Roland Beck et sa nouvelle équipe de rédaction, en collaboration avec l'éditeur Equi-Media SA, a réussi à sortir une revue au contenu intéressant. Sa mise en page a été légèrement modernisée au cours de l'année. La „Une“ retravaillée et réintroduit au premier plan le thème de la sécurité de la Suisse. L'ASMZ annonce avec ce changement que l'observation isolée des activités militaires appartient au passé.

4.1.3 Administration

Du côté administratif, il était nécessaire d'optimiser les procédures internes et de reprendre les finances en main. La transmission de la base des données d'adresses de l'ancien éditeur, Huber AG Verlag, à la nouvelle maison d'édition a posé problème. A cette même occasion, la commission s'est rendue compte que les prescriptions statutaires concernant les prix préférentiels pour les abonnements des membres germanophones de la SSO n'étaient pas respectées de manière cohérente. Une régularisation de cette situation insatisfaisante sera menée dans l'année en cours, en collaboration avec les différentes sections.

4.1.4 Rapport financier

Les comptes de l'année 2008 bouclent avec des recettes de Fr. 470'153.05, des dépenses de Fr. 465'925.53 et un bénéfice de Fr. 4'227.52. Cependant, les mauvais cours des titres limitent le succès financier. Le portfolio des titres fut réduit par des ventes ciblées. La réserve pour fluctuation boursière fut adaptée aux valeurs du marché des titres et réduite de 30 % à 25 %. Les moyens liquides de l'ASMZ suffisent à satisfaire toutes les obligations et nous ne sommes pas contraints à vendre des titres.

Le changement de la maison d'édition ainsi que des structures, n'était pas simple à budgéter. Pendant l'année, plusieurs adaptations et conventions supplémentaires ont été mises en œuvre avec la maison d'édition et la rédaction. Grâce aux montants des donateurs et sponsors, le projet du livre d'anniversaire de la SSO a pu être réalisé sans augmentation des coûts et sans répartition des montants budgétés.

4.2 Commission internationale

Au centre des activités de l'an passé, nous pouvons mentionner le "Partnership for Peace-Seminar", que la SSO a organisé à l'Ecole d'état-major général à Kriens du 17 au 19 octobre 2008 dans le cadre de son programme de jubilé pour la Confédération interalliée des Officiers de Réserve CIOR. Le chef du DDPS a pris en charge le patronage. L'ambassadeur Raimund Kunz, les chefs de service des „Relations internationales défense“, de l'état-major de planification de l'Armée, du domaine du personnel de l'Armée, de SWISSINT et de l'Ecole d'état-major général, ainsi qu'un représentant de l'économie et officier de milice, ont présenté les innombrables facettes du système de milice de l'armée suisse aux 35 participants provenant de 10 pays de l'Europe de l'Est et de l'Ouest, ainsi que d'Amérique du Nord. Le Conseiller national Pius Segmüller a fait remarquer que la milice est un système hors pair, qui maintient un contact direct avec la base et qui empêche les politiciens de réaliser des actions incontrôlées. Le séminaire a proposé un programme divertissant et historiquement intéressant. Ensuite, les participants ont fait un tour avec la «Swiss Navy» sur le Lac des Quatre Cantons, ainsi qu'une visite d'un fortin et une visite guidée à travers Lucerne orientée sur l'histoire militaire. En guise de souvenir, tous les participants ont reçu une riche documentation et une clé USB Victorinox. Les hôtes étrangers, dont notamment cinq attachés militaires, ont été enchantés du contenu et de l'organisation de l'événement (les textes des conférences sont disponibles sur le site internet de la SSO).

Grâce au soutien de sponsors, que le président de la commission Olivier Savoy a démarchés presque tout seul, le séminaire n'a généré aucun frais. Nous félicitons et remercions les organisateurs, ainsi que tous les intervenants pour ce grand succès.

Les membres de la commission internationale ont représenté la SSO lors des congrès d'hiver et de printemps du CIOR et du CIOMR à Bruxelles et Istanbul. L'initiative Gaming a siégé au printemps à Meran et en automne en Slovénie. Deux membres de la commission ont pris part à chacune de ces réunions.

La convention de prestations entre la SSO et le DDPS au sujet de la prise en charge des tâches de milice dans le cadre international a été prolongée d'une année en 2008, conformément aux options du contrat.

5. Groupes de travail

A l'inverse des commissions, les groupes de travail remplissent des tâches délimitées dans un horizon temporel précis.

5.1 Brigades de réserve

Lors d'un échange avec le CdA et le Cdt des Forces terrestres fin mars, une délégation de la SSO a émis des réserves quant au concept des brigades de réserves. Un petit groupe de travail émanant du comité a pris position par rapport aux propositions du Cdt des Forces terrestres. Au-delà des purs aspects techniques, elle a rappelé que l'officier de milice est concerné par son engagement. C'est pourquoi la SSO at-

tend qu'un futur à plus long terme soit accordé aux brigades de réserve, qu'elles ne soient pas des alibis servant à alimenter les brigades actives en « personnel de carrière » et que l'impression d'une armée à deux vitesses (troupes d'actives/de réserve) soit éliminée grâce à des positionnements adroits et des défis réels.

5.2 Aptitude de la milice – Besoins de la milice

Un trio d'officiers de milice d'état-major général, membres du comité, a retravaillé un catalogue de questions fournies par le CdA. En a découlé un document complet contenant des observations et des propositions, adopté par l'ensemble du comité le 11 août 2008. Le service militaire est adapté au système de milice, si le membre de milice de l'armée remplit avec succès les missions confiées avec une formation adéquate, dans un laps de temps donné et avec les moyens fournis. Il est également nécessaire qu'il puisse tirer un profit personnel de son engagement, de manière à entretenir sa motivation. Les propositions sont des bases de discussion et doivent être affinées. Les fortes réactions des officiers de carrière ont surpris car l'objectif est bien de coordonner la coopération entre les professionnels et les membres de milice et en aucun cas d'une confrontation ou d'une mise en concurrence des deux catégories.

5.3 Communication

Peu avant la fin de l'année, nous avons réussi à mettre sur pied un groupe de travail qui se penchera sur le domaine de la communication, y compris sur nos publications l'ASMZ, la Revue militaire suisse et la Rivista militare della Svizzera Italiana (qui a célébré sa 80^{ème} année de publication en 2008). Il est particulièrement réjouissant de voir que toutes les régions linguistiques, ainsi que les mentalités correspondantes, sont représentées dans le groupe de travail.

6. Séminaire pour les jeunes Officiers

Au début de l'année, les organisateurs avaient choisi de nommer le séminaire pour les jeunes officiers des 14 et 15 novembre 2008 « La communication – attaque ou défense », sans pouvoir se douter à ce moment-là de la pertinence que le thème allait acquérir d'ici à l'automne. Quelque 50 jeunes officiers sont volontairement venus dans les bâtiments de l'Ecole d'état-major générale à Kriens, qui leur a accordé une généreuse hospitalité, digne de reconnaissance. Le doyen Iwan Rickenbacher, l'expert journaliste romand Jacques Pilet et le commandant de la police de Winterthur et diplômé en communication d'entreprise, Fritz Lehmann, ont renseigné les auditeurs au sujet des moyens et des techniques d'information et de communication. Ces derniers ont pu mettre en pratique les enseignements, à l'occasion notamment d'une prestation par des membres de milice de l'état-major de formation du CICA, lors de laquelle les jeunes officiers ont pu s'entraîner.

Les jeunes officiers ont travaillé quelques propositions dans quatre workshops différents. Lors du vif débat mené par le Col David-André Beeler, le div André Blattmann, Chef de l'armée ad intérim, qui avait renoncé à un autre événement en faveur des

jeunes officiers, le Conseiller national Pius Segmüller, le Lt-col EMG Fritz Lehmann, ainsi que le Président de la SSO se sont prêtés au jeu des questions-réponses.

Le séminaire, à nouveau soutenu financièrement par le Don national, a bénéficié de retours très positifs – une obligation pour l'année prochaine.

7. Consultation

Dans son exercice 2008, la SSO a été conviée à une consultation officielle de la part du DETEC. Il s'agissait d'un changement dans la loi fédérale concernant la protection de l'environnement. Les communes devraient toucher un soutien financier de la confédération lors de la remise en état des installations de tir. Le comité a appuyé la proposition.

8. Contacts

Le 18 août 2008, la SSO a pu, présenter à la commission de la politique de sécurité du Conseil national son appréciation du rapport de contrôle de gestion de l'Armée, en référence à l'art 149b de la loi militaire. A cette occasion, le Col EMG Schatzmann s'est concentré sur le problème des effectifs, l'interprétation des dispositions institutionnelles et les finances à la baisse, qui causent toujours davantage de soucis.

En septembre, une rencontre a eu lieu avec des représentants de la conférence des directeurs militaires et de la protection civile. En comparant certains points de vue fondamentaux, on a réalisé une grande unanimité. Evidemment les cantons se concentrent principalement sur la politique intérieure.

Plusieurs discussions ont également eu lieu tout au long de l'année entre le chef du DDPS et la direction de l'Armée.

La SSO maintient par ailleurs le contact avec des organisations alliées comme l'ASSO, la Communauté de travail pour une armée de milice efficace et assurant la paix, et bien d'autres encore. Actuellement, il est en effet important d'unir toutes les forces qui se battent de manière positive pour l'armée, au moins sur le plan de la communication.

9. Communication

Le travail de communication de la SSO n'avait depuis longtemps plus occupé autant de temps et de présence sur le devant de la scène, que durant l'année écoulée. Le but de la communication de la SSO était le suivant : stabiliser, soutenir l'armée, ne pas jeter de l'huile sur le feu, ne pas chercher d'expériences valorisantes dans les médias. L'essentiel était la préservation de l'indépendance ; la SSO ne se laisse influencer par aucun lobby d'intérêt, ni par les partis politiques. Elle doit être au-dessus de tout.

Les médias sont agressifs et toujours à la recherche d'aspects négatifs. D'un autre côté, ils consultent les experts, qu'on trouve au sein de la SSO. Le nombre de journalistes experts en politique de sécurité est en continuelle baisse.

En raison de sa diversité, la formation de l'opinion au sein de la SSO, est aussi un facteur aggravant qui a occasionnellement provoqué des revendications très divergentes comme dans le cas Nef, par exemple. Les médias essaient également de diviser les officiers. Au sein de la SSO, l'information est une affaire de chef : en Suisse alémanique, le président s'en charge personnellement, pour la Suisse romande, elle peut compter sur son vice-président D. Froidevaux et pour le Tessin sur son vice-président R. Fasol. Grâce à une entente préalable, à la définition de positions précises et aux contacts réguliers, il n'y a pas eu de déclarations contradictoires. La SSO n'est pas entrée en matière dans les discussions personnelles, comme au sujet de la succession du Conseiller fédéral Samuel Schmid. Elle apporte son soutien aux questions de contenu, et non aux thèmes personnels.

Les moyens de communication sont les communiqués de presse, les conférences et les interviews des dirigeants de la société dans les médias électroniques et imprimés. La SSO, en collaboration avec d'autres organisations de milice, a tenu une conférence de presse à Zurich en marge de la votation sur l'initiative populaire « Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques ». Le comité communique également de manière continue à travers ses différentes publications, l'ASMZ, la RMS et la RMSI, ainsi que par Internet.

9.1 Les communiqués de presse

En plus de la couverture de l'Assemblée des délégués 2008, la SSO a publié huit communiqués de presse. Elle s'est exprimée lors des événements suivants:

- Refus de l'initiative populaire « Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques ».
- Suspension du Commandant de Corps Roland Nef et ensuite au sujet de son départ.
- Programme d'armement 2008, avec un appel au Conseil national pour l'accepter intégralement. Et une deuxième fois au sujet du programme d'armement, après le refus du Conseil national.
- Séminaire PfP de la CIOR à Kriens
- Démission du Conseiller fédéral Samuel Schmid.
- Publication de la brochure commémorative « 175 ans de la Société suisse des Officiers ».

Avant l'adoption de l'initiative « Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques », la SSO, en collaboration avec huit autres organisations de milice, a lancé un avertissement dans un long communiqué.

Tous les communiqués de presse de la SSO sont disponibles sur son site Internet.

10. Evolution du nombre de membres et promotion

Au 31 décembre 2008, les sections ont annoncés au total 22'138 membres. En comparaison avec l'année précédente, le nombre s'est réduit de 750 membres. Il est ré-

jouissant de constater que quelques sections arrivent toujours à augmenter le nombre de leurs adhérents.

Le travail des promoteurs de la SSO et des SO cantonales, qui s'adressent aux participants aux stages de formation d'officiers a encore été couronné de succès. Les efforts fournis dans les Ecoles d'officiers, peu avant l'obtention du brevet, par les représentants des SO des armes et services ont été tout aussi bénéfiques. Toutefois, on trouve encore et toujours des officiers actifs qui ne font partie d'aucune société.

Avec un petit dépliant en allemand, français ou italien, des membres de la SSO et de certaines SO cantonales et SO des armes et services ont essayé de faire de la promotion à l'occasion des rapports de brigades et des rég ter. L'expérience a montré que l'action a une chance d'obtenir des résultats, seulement si les commandants la soutiennent. Plusieurs essais seront certainement nécessaires.

La présence de représentants des sociétés d'officiers est utile lors des réceptions, comme en organisent certaines directions militaires pour les nouveaux lieutenants gradés. Il y a aussi des présidents qui reçoivent la liste des promus de la part de leur canton. Il faut en profiter pour faire de la promotion.

11. Rapport des finances

Les comptes de l'année 2008 bouclent par un bénéfice opératif de Fr. 1'759.-. Les recettes se montent à Fr 341'258.- et les dépenses à Fr. 339'499.-. Les cotisations des membres et les intérêts ont augmentés par rapport au budget, tandis que la perte des titres est douloureuse. Elle a pu être limitée par un contrôle strict des dépenses, significativement inférieures au budget. Le séminaire PfP que la SSO a organisé dans le cadre du jubilé de la CIOR, a bouclé avec un bénéfice grâce aux montants considérables des donateurs. En première ligne, les activités internationales profiteront de ce bénéfice.

Vu que plusieurs votations critiques s'annoncent, nous allons assurer des réserves pour les campagnes à venir.

12. Politique militaire et de sécurité

12.1 « Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques »

Au début de l'année, la SSO s'est associée au comité interparti et aux autres organisations de milice pour la lutte contre l'initiative populaire « Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques ». Elle a élaboré un argumentaire qui a été publié sur le site Internet et dans les différentes publications de la SSO, et aussi largement diffusé. Elle a participé financièrement à l'action d'affichage du comité interparti. Le 18 janvier 2008, le président de la SSO Michele Moor, le président de l'ASSO app Rolf Homberger, le président de pro Militia et l'ancien Conseiller national Jean-Pierre Bonny ont appuyé le positionnement contre l'initiative lors d'une conférence de presse. Tous ont été soulagés au moment d'apprendre le rejet net de l'initiative le 24 février 2008.

12.2 Directives concernant l'ordre de garde

La disposition concernant le service de garde avec arme chargée, mise en vigueur par le DDPS au début de l'année et accompagnée d'une très mauvaise communication, a entraîné un sentiment de grande insécurité.

Le comité a collecté l'avis des différentes sections à l'aide d'un sondage. Il s'est avéré que la directive qui élargissait la marge de manœuvre d'action et de décision du commandant ne posait aucun problème technique. Prenant source dans le grand public et dans certaines communes, un vent d'indignation s'est toutefois élevé, et a soufflé sur les Parlements cantonaux avec des exigences disproportionnées, qui ont été relayées par les médias de manière continue. Le comité a décidé, malgré la pression insistante des médias, de ne plus s'exprimer à ce sujet, de déplorer le calendrier et la manière de communiquer, ainsi que de demander des explications directement au chef du DDPS. Après plusieurs coups de feu partis involontairement au cours de l'année et différentes interventions parlementaires, le DDPS a introduit en octobre une version renouvelée de la disposition, confirmant la suppression de la précédente.

12.3 L'arme personnelle à l'arsenal?

Après un délit d'homicide avec l'arme d'ordonnance en novembre 2007, la question de la remise de l'arme personnelle à domicile a été relancée. Le DDPS a mis en place un groupe de travail depuis le début de l'année, dans lequel la SSO était représentée par deux membres du comité, un cdt bat et un cdt cp. D'après l'avis du comité et une consultation des présidents, il est nécessaire de maintenir le règlement en vigueur. La SSO peut accepter la proposition, d'analyser plus affinement la personnalité du recruté à condition que cela justifie l'effort entrepris et que le risque d'utilisation abusive de l'arme baisse effectivement. Finalement, la SSO a également accepté le dépôt gratuit de l'arme d'ordonnance dans un arsenal. Cette solution s'impose particulièrement pour les personnes dont les conditions de vie compliquent ou empêchent la conservation minutieuse de l'arme personnelle au domicile.

La SSO luttera contre l'initiative populaire „Pour une protection face à la violence des armes“ de manière véhémente. L'arme fait partie de l'équipement personnel de chaque soldat, en résumé : un soldat sans arme n'est pas un soldat. La confiance accordée par l'état à ses citoyens s'est depuis longtemps manifestée par la remise de l'arme, une tradition séculaire qui ne peut pas être abandonnée si facilement. De plus, il s'agit de la manière la plus simple et donc la plus efficace de se concentrer de manière profitable sur tout le reste lors des cours de répétition. Chaque membre de l'armée est incorporé avec son arme, réalise ses tirs obligatoires une fois par année et peut aussi, selon l'intérêt, prendre part à des activités de tir hors du service.

12. 4 Révision 09 de la loi militaire

Lors de la session d'été, le Conseil national s'est penché sur le thème de la révision 09 de la loi militaire, dont les points centraux sont la formation obligatoire pour les

membres de milice à l'étranger, l'obligation de servir à l'étranger pour le personnel de carrière et l'obligation des militaires à service long de participer à un engagement de promotion de la paix.

Le 23 avril 2008, une délégation de la SSO a animé une nouvelle table ronde avec des parlementaires des fractions bourgeoises. Les thèmes principaux discutés étaient la révision 09 de la loi militaire ; le remplacement partiel des Tiger et la détention de l'arme d'ordonnance à domicile. La SSO a renforcé sa position, dans le sens où la formation pour les militaires de milice à l'étranger ne peut pas rester volontaire, surtout du fait que la loi impose que le but de la formation ne puisse pas être atteint dans le pays.

Une lettre au contenu identique a été envoyée au Conseil national. Après que celui-ci en ait décidé autrement et que l'engagement de l'armée à l'interne ait subi des changements importants, la SSO s'est adressée au Conseil des Etats. Avec ses décisions, ce dernier est retourné en grande partie à la version du Conseil fédéral, mais n'a pas réussi à modifier la décision du Conseil national.

12.5 Programme d'armement 2008

Suite au refus du programme d'armement issu d'une alliance gauche-droite au Conseil national, la SSO avait demandé au moyen d'un courrier urgent d'accepter intégralement le modèle, elle planifiait une nouvelle table ronde après la clôture de la session d'automne. L'extrême écart de point de vue en ce qui concerne la politique de sécurité a démontré le grand débat sur l'armée, lors de la séance du Conseil national du 1^{er} octobre 2008. Il n'y a pas eu de nouveaux développements, la position des partis politiques au Parlement a semblé totalement bloquée – au grand dam de l'armée. Au vu des problèmes de délais et des mutations qui se sont annoncées au sein du DDPS, la rencontre avec les parlementaires a été reportée à l'année prochaine.

Lors de la session de décembre, le programme d'armement a finalement trouvé l'approbation de la majorité au sein du Conseil national.

12.6 Département de la sécurité

La majorité du comité s'était exprimé en faveur de la création d'un département de la sécurité. Il semble pourtant que le moment ne soit pas encore propice. Le Conseil fédéral ne pouvait pas se décider à faire une grande réforme des départements. Sous la pression parlementaire - le parlement critique depuis des années le manque de collaboration entre les différents services de renseignements – il a décidé de déplacer du DFJP au DDPS une partie du service de renseignement intérieur, le service d'analyse et de prévention, aux côtés du service de renseignements stratégiques. Une équipe de projet réfléchi actuellement sur une organisation plus efficace.

12.7 Remplacement partiel des Tiger

Armasuisse a évalué trois modèles durant l'année 2008. L'aspect technique n'entre pas au premier plan pour la SSO. Le remplacement partiel des Tiger (TTE) a été plu-

sieurs fois abordé à l'occasion des discussions entre la SSO et le chef du DDPS. La SSO est décidée à mener la propagande pour le TTE, c'est pourquoi elle a absolument besoin d'informations à ce sujet. Elle a aussi demandé au Conseil fédéral par écrit de mettre l'accent dans son message sur la question militaire et sur les besoins en politique de sécurité. Les documents existants du DDPS ne suffisent pas, car ils sont très peu compréhensibles pour le non-spécialiste. Avec son moratoire sur l'initiative pour les avions de combat, le GSsA lance encore une fois une grande attaque contre l'armée suisse.

13. Remerciements

Le travail de la SSO ne serait pas possible sans le soutien de nombreuses parties. En premier lieu, nous remercions les présidents et les comités des sections. Avec un programme varié et une conduite minutieuse de l'association, ils veillent à ce que les membres reçoivent les informations concernant la politique militaire et de sécurité et aussi à ce que la camaraderie ne soit pas en reste. Nous sommes heureux du travail qu'ils mènent en faveur de l'armée en marge des référendums.

A la fin de l'année, le Conseiller fédéral Samuel Schmid s'est retiré après huit ans à la tête du DDPS. La SSO le remercie pour son inlassable engagement en faveur de l'armée. Avec l'armée XXI, il a mené à terme un projet de réforme historique. La SSO le remercie aussi des relations avec ses représentants, toujours empreintes de compréhension et de camaraderie. Ce qui est aussi valable pour la collaboration avec la direction de l'armée et la direction pour la politique de sécurité.

26 janvier 2009

Le comité

2. Organes de la SSO 2008/2009

Comité

Col EMG Hans Schatzmann** Président	SO	Lt col Willi Keller (jusqu'au 14 mars 2009)	SO trp bl
Col Rino Fasol** Vice-président (jusqu'au 14 mars 2009)	TI	Lt col Heidi Kornek	SOA
Br Denis Froidevaux** Vice-président	VD	Lt col Olivier Savoy	AVIA
Lt col Peter Graf** Vice-président	ZH	Lt col François Villard*	SO trp bl
Col Harry Morger** Chef des finances	SSOLOG	Maggiore SMG Matteo Cocchi	TI
Col EMG Raynald Droz	FR	Major Peter Fischli	SH
Col EMG Franz Gander	NW	Cap Michael Marty (jusqu'au 14 mars 2009)	SZ
Col EMG Stefan Holenstein	SS Of Disp	Plt Rainer Ringgenberg	AGFACo
Col EMG Hans Georg Lüber	GE		
Col EMG Robert Riedo (jusqu'au 14 mars 2009)	FR		
Col EMG Thomas Rohrbach	SSOS		
Col EMG Walter Steiner	SG		
Col EMG Martin Wohlfender	SOGART		
Col Gérard Brodard*	FR		
Col John Hüssy	AVIA		
Lt col EMG Christoph Zimmerli	Bâle		
Lt col Thomas Christen	SSOLOG		
Ten col Stefano Coduri*	TI		

* Proposé à l'élection à l'AD 2009

** Membres du comité directeur

Vérificateurs des comptes

Major Stefan Haag (jusqu'au 14 mars 2009)	SO SG
Cap Thomas Audétat	SSOLOG
Major Hans Jörg Riem*	SO GL

Président de la commission ASMZ

Lt col Peter Graf

Président de la commission internationale

Lt col Olivier Savoy

Secrétariat

Cap Irène Thomann**
Secrétaire

3. Portraits des nouveaux membres du comité



Colonel Gérard Brodard

- ◆ Né en 1960
- ◆ Domicilié à Lully/FR
- ◆ Planificateur disponibilité/coordinateur réservations
- ◆ Frac EMA 250 - EM J5



Lieutenant-colonel Stefano Coduri

- ◆ Né en 1964
- ◆ Domicilié à Morbio Superiore/IT
- ◆ Economiste
- ◆ EM Br inf mont 9, chef art

**Lieutenant-colonel François Villard**

- ◆ Né en 1950
- ◆ Domicilié à Vessy/GE
- ◆ chef d'entreprise,
expert sûreté/sécurité
- ◆ Réserve du personnel

Vérificateur des comptes**Major Hans Jörg Riem**

- ◆ Né en 1958
- ◆ Domicilié à Glarus
- ◆ Dipl Féd employé de banque
- ◆ Ofrens, rég ter 4, EM li ter cant GL

4. Bilan de la SSO

SOG		Bilan au 31.12.2008	
Actifs	2008	Année précédente	
Caisse	7.30	7.30	
PC 87-707070-4	1'640.50	1'577.30	
CS 154607.90	30'992.70	113'198.79	
Liquidités	32'640.50	114'783.39	
Débiteurs membres ¹	39'010.00	19'260.00	
Créances	7'670.00	87.05	
Impôt anticipé	5'176.36	2'422.10	
Actifs transitoires	4'723.80	5'299.30	
Créances	56'580.16	27'068.45	
Capital circulant	89'220.66	141'851.84	
Machines	1.00	1.00	
Titres CS	191'024.00	221'006.00	
Compte à terme	300'000.00	210'000.00	
Capital en titres	491'025.00	431'007.00	
Total de l'actif	580'245.66	572'858.84	
Passifs	2008	Année précédente	
Créanciers	11'495.50	7'827.85	
Compte TVA	0.00	136.20	
Comptes corr. RI D	1'910.23	13'370.92	
Comptes corr. Livre anniversaire	13'600.00	0.00	
Compte bloqué ORET	1'220.78	1'220.78	
Comptes de régularisation	540.00	1'324.65	
Capital étranger à bref délai	28'766.51	2'861.44	
Réserve Politique de sécurité	130'303.00	130'303.00	
Réserve Moratorium avions de combat	4'000.00	0.00	
Modifications structurelles	104'000.00	104'000.00	
Réserve pour fluctuation boursière ²	75'000.00	75'000.00	
Réserve pour jubilé 2008	0.00	25'000.00	
Réserve Gaming 09	5'000.00	0.00	
Réserve pour le séminaire PfP	0.00	10'000.00	
Réserve pour divers ³	14'000.00	14'000.00	
Total des Réserves	332'303.00	358'303.00	
Capital étranger	361'069.51	355'441.56	
Capital	217'417.28	213'284.69	
Bénéfice	1'758.87	4'132.59	
Propres moyens	219'176.15	217'417.28	
Total du passif	580'245.66	572'858.84	

Commentaires au bilan

¹ Cotisations pas encore versées à fin décembre

² Réserve pour fluctuation boursière égale au 25-35% de la valeur des titres

³ Réserves pour frais d'impôts, de publications etc.

SSO		Compte de pertes et profits 2008	
Dépenses	Budget	31.12.2008	Année précédente
Totalité des frais d'exploitation	124'900	112'308.10	95'459.80
. Remboursement de la présidence	25'000	23'222.75	10'554.00
. Remboursement comité	20'000	15'400.80	18'288.50
. Secrétaire/traductrice inclus frais	0	0	-730.30
. AVS, AC	0	2'547.60	2'958.10
. Traductions	8'000	7'375.70	8'769.40
. Coûts du secrétariat	65'000	57'643.00	55'620.10
Frais d'exploitation	6'900	6'118.25	4'559.08
. Téléphone / Fax	500	631.70	324.90
. Photocopies	400	324.60	405.60
. Matériel de bureau	1'000	1'728.65	790.10
. Ports	2'000	1'450.05	1'484.65
. Impôts	1'000	474.65	-50.15
. Amortissement machines	0	0.00	518.70
. Frais de banque	500	133.60	243.13
. Divers	1'000	1'375.00	842.15
Titres	500	29'201.05	10'605.00
. Pertes de titres		29'982.00	10'071.00
. Frais de gestion des titres	500	544.05	534.00
. Produits de titres		1'325.00	0.00
Total des frais de la société	153'100	197'990.51	114'732.76
. Assemblée des délégués	14'400	17'686.15	8'995.65
. Mise en réserve jubilé	25'000	0.00	15'000.00
. Mise en réserve politique de sécurité	0	0.00	25'000.00
. Votation Initiative Weber	25'000	20'515.50	0.00
. Mise en réserve Gaming 09	0	5'000.00	0.00
. Jubilé		36'495.25	0.00
. Mise en réserve Moratorium avion de combat	0	4'000.00	0.00
. Pfp-Séminaire CIOR	10'000	50'249.30	0.00
. Séminaires	6'000	4'911.00	4'581.91
. Contribution à la Revue Militaire Suisse	10'700	10'700.00	10'700.00
. Contribution à la Rivista militaire	4'000	4'000.00	4'000.00
. Contribution à des organisations/projets	0	300.00	0.00
. Information et publicité incl. Stages centraux	10'000	7'885.60	7'994.25
. Internet	3'000	1'570.40	1'271.40
. Conférences des présidents	2'000	1'455.50	2'165.50
. Frais de la présidence	15'000	9'333.71	20'968.15
. Frais du comité	25'000	22'940.80	12'511.40
. Frais Commissions/Groupes de travail	1'500	947.30	1'544.50
. CIOR	500	0.00	0.00
. Gaming	500	0.00	0.00
. Ultérieures relations internationales	500	0.00	0.00
Total des dépenses	278'000	339'499.66	225'356.64

SSO			
Compte de pertes et profits 2008			
Recettes	Budget	31.12.2008	Année précédente
Cotisations des membres	210'000	221'980.00	228'620.00
. Sociétés Cantonales des Officiers	170'000	181'130.00	185'000.00
. Sociétés d'Officiers Faïtières des Armes et des Services	40'000	40'850.00	43'620.00
Recettes neutres	5'000	8'645.18	7'670.23
. Intérêts	5'000	8'645.18	7'670.23
Recettes diverses	3'000	11'500.00	3'199.00
. Donations	3'000	3'000.00	3'000.00
. Recette Jubilé	0	8'500.00	199.00
Dissolution des réserves			
. Pfp-séminaire	10'000	10'000.00	0.00
. Jubilé	25'000	25'000.00	0.00
. Politique de sécurité	25'000	0.00	0.00
Total des dissolutions	60'000'	35'000.00	0.00
Sponsoring Pfp-Séminaire/AD	0	64'133.35	0.00
Total des recettes	278'000	341'258.53	239'489.23
./. Total des dépenses	278'000	339'499.66	235'356.64
Bénéfice de l'exercice	0	1'758.87	4'132.59

5. Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

A l'attention de l'Assemblée des Délégués
de la société Suisse des Officiers du 14 mars 2009

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation) de la société Suisse des Officiers pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme d'audit suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Volketswil, le 9 février 2009

Les vérificateurs des comptes

Major Stefan Haag

Capitaine Thomas Audétat

6. Bilan de l'ASMZ 2008

Bilan au 31. 12. 2008

	31.12.2008		Année précédente	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
AKTIFS				
CS 308808-81		17'469.34	UBS	11'755.38
CS 308808-81-1		-6.21		
Compte à terme CS		402'000.00	UBS	261'905.14
Impôts à la source		1'199.93		
Impôts anticipés		6'224.01		
Debiteurs		0.00		52'470.55
Titres	226'999.00		396'719.00	
./. Réserve pour fluctuation boursière	<u>56'749.75</u>	170'249.25	<u>119'016.00</u>	277'703.00
Actifs transitoires et autres		<u>151'224.79</u>		<u>12'506.45</u>
		<u>748'361.11</u>		<u>616'340.52</u>
PASSIFS				
Réserve pour diminution des abonnés		75'000.00		75'000.00
Réserve garantie volume des prestations		50'000.00		50'000.00
Créditeurs		0.00		0.00
Passifs transitoires et autres		148'111.26		24'738.70
Capital				
Report de l'année précédente	466'601.82		463'095.73	
Bénéfice	<u>8'648.03</u>	<u>475'249.85</u>	<u>3'506.09</u>	<u>466'601.82</u>
		<u>748'361.11</u>		<u>616'340.52</u>

ASMZ**Comptes de pertes et profits 2008**

	<u>2008</u>	<u>Année précédente</u>
Recettes d'exploitation		
Bail Maison Equi-Media SA	375'000.00	300'000.00
Encarts	0.00	1'399.85
Donations pour cahiers encartés	0.00	17'500.00
Donations	0.00	23'080.00
Frais de gestion donateurs	0.00	-6'201.45
Livre anniversaire	90'025.00	0.00
Recette diverses	<u>5'128.05</u>	<u>0.00</u>
 Total des recettes d'exploitations	 <u>470'153.05</u>	 <u>335'778.40</u>
Dépenses		
Honoraires des rédacteurs	121'990.00	122'220.05
Frais de rédaction	29'093.75	28'598.70
Charges accessoires	8'555.30	0.00
Honoraires des auteurs	<u>7'117.00</u>	<u>22'682.50</u>
Total des dépenses de la rédaction	166'756.05	173'501.25
 Dépenses livre d'anniversaire	 88'231.40	 0.00
Cahiers encartés	0.00	67'737.80
Pages additionnelles	0.00	18'287.50
Evénements et dépenses de rédaction	8'682.50	22'354.92
Dépenses pour internet	11'351.95	7'829.50
Sucession rédacteur en chef	0.00	9'359.10
Remboursement commission	3'925.58	18'000.00
Secrétariat Maison Equi-Media	58'800.00	0.00
Comptabilité Maison Equi-Media	10'000.00	18'000.00
Coûts singuliers de transformation	27'780.05	0.00
Abonnements gratuits	4'840.05	0.00
Nouvelle mise en page	18'080.00	0.00
Frais de banque	3'249.95	0.00
Dépenses diverses	<u>64'228.00</u>	<u>7'067.19</u>
Total des dépenses d'exploitation	299'169.48	168'636.01
 Total des dépenses	 465'925.53	 342'137.26
 Bénéfice/perte de l'exercice	 <u>4'227.52</u>	 <u>-6'358.86</u>
Etat des finances		
Intérêts et dividendes	26'533.91	22'383.50
Bénéfice sur les cours	-10'540.95	-2'546.90
Profit/perte sur les titres	-73'838.70	-18'102.65
Modification réserve pour fluctuation bours.	<u>62'266.25</u>	<u>8'131.00</u>
 Total	 <u>4'420.51</u>	 <u>9'864.95</u>
 Profit de l'exercice	 <u>8'648.03</u>	 <u>3'506.09</u>

Annexe au bilan 2008 de l'ASMZ

Critère d'évaluation des titres

Le critère d'évaluation des titres se base sur le prix courant du marché (cours du jour en date du 31 décembre 2008).

Une réserve, qui devrait correspondre au maximum au 30% (30% l'année précédente) de la valeur de marché des titres, a été prévue en fonction d'une éventuelle fluctuation des cours.

	2008	année précédente
Valeur de marché des titres	Fr. 226'999.00	Fr. 396'719.00
./.. réserve pour fluctuation boursière	Fr. 56'749.75	Fr. 119'016.00
	<hr/>	<hr/>
Valeur nette des titres	<u>Fr. 170'249.25</u>	<u>Fr. 277'703.00</u>
Réserve pour fluctuation boursière %	25 %	30 %

7. Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

A l'attente de l'Assemblée des Délégués
de la Société Suisse des Officiers du 14 mars 2009

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de l' ASMZ pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la Commission d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme d'audit suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Volketswil, le 9 février 2009

Les vérificateurs des comptes

Major Stefan Haag
Capitaine Thomas Audétat

8. Programme d'activités 2009

Deux thèmes importants marqueront le travail de la SSO au niveau de la politique de sécurité : le rapport sur la politique de sécurité et les préparatifs concernant la votation sur l'initiative « interdiction de l'export de matériel de guerre ». La votation devrait avoir lieu en février 2010. Le parlement devrait prendre connaissance du rapport sur la politique de sécurité également en 2010 (le nouveau plan horaire n'est pas encore connu).

A l'interne; la SSO poursuivra le soutien des sections dans le recrutement de nouveaux membres et les réflexions faites par le groupe de travail sur la communication devraient être prises en considération.

1. Politique de sécurité et militaire

- Le comité veut assurer une collaboration étroite et régulière avec le Conseiller fédéral Ueli Maurer. Le but étant d'avoir une relation fondée sur une base de confiance mutuelle. Il en sera de même pour les contacts avec le nouveau chef de l'Armée ainsi qu'avec la direction de l'armée en général.

Les thèmes suivants seront mis en avant:

- Le rapport sur la politique de sécurité: la SSO s'attend d'être appelée pour la phase d'élaboration.
 - Consolidation de l'armée de milice: cela signifie que les financements sont assurés, que les effectifs du personnel sont garantis sans réduction autre que celle due au développement démographique, maintien du taux "d'aptes" au recrutement, concept sérieux pour les brigades de réserve et réalisation transparente de l'étape de développement 2008/2011.
 - Remise de l'arme personnelle à domicile: la SSO s'engagera comme auparavant, à l'exception des différenciations retenues dans le rapport du groupe de travail du DDPS.
- Parlement :
Une prochaine table ronde avec les représentants des groupes bourgeois est prévue après la session de printemps. Le contact avec les membres, surtout des commissions de sécurité du Conseil des Etats et du National est très important.
Les thèmes suivants sont prévus :
 - Révision 09 de la loi militaire, selon les décisions faisant suite aux discussions parlementaires;
 - Les finances de l'armée;
 - Les engagements de l'armée, surtout dans les domaines subsidiaires;
 - suivi des intentions des partis politiques concernant le soutien contre l'initiative « pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre »;
 - La préparation du terrain pour le remplacement partiel du Tiger
 - L'initiative contre l'exportation de matériel de guerre doit être combattue de manière claire et avec toutes les forces. Elle a des répercussions sur l'économie (perte de places de travail et de savoir-faire) et sur l'armée, qui se

verrait être affaiblie dans son armement. Le grand public ne prend pas encore entièrement conscience du péril de cette initiative. La SSO est décidée, en collaboration avec d'autres organisations de milice ainsi que de concert avec les associations économiques et le comité à venir comprenant plusieurs partis, de lutter contre cette initiative. La SSO s'appuiera sur la structure des sections qui a fait ses preuves dans le passé, parce qu'en Suisse, les campagnes de votations se mènent d'abord au niveau cantonal. En attendant que l'initiative soit soumise à votation au début 2010, il est important de commencer suffisamment tôt avec la campagne, à savoir en automne 2009.

2. Politique associative

- Même si la SSO a eu une bonne présence médiatique l'année passée, elle doit malgré tout améliorer sa communication et ce sont surtout nos propres messages qui devraient encore mieux paraître. Nous avons suffisamment pratiqué la communication de crise en 2008 ! Les propositions du groupe de travail "communication" sont attendues pour la première moitié de l'année. L'ASMZ devrait être mieux utilisée comme plateforme et forum pour des discussions controversées.
- Il est évident que seule une SSO qui compte de nombreux membres peut obtenir la crédibilité nécessaire. Notre objectif serait, en collaboration avec le commandement de Formation supérieure des cadres de l'armée (FSCA), d'introduire un bloc d'information en faveur des sociétés d'officiers lors des stages de formation de conduite et d'état-major.
- La commission ASMZ a comme objectif de comparer et d'adapter la liste des abonnés et des membres des sections suisses-alémaniques. Elle vise à mettre sur pied un domaine sécurisé avec un mot de passe pour les présidents, et depuis le 17 janvier 2009, un blog est actif sur le site www.asmz.ch.
- La commission internationale et l'initiative "Gaming" inviteront au mois de mai, à la rencontre printanière à Schaffhouse. Soutenue par la Société des officiers de Schaffhouse, elle organise un séminaire sur le thème « politique de sécurité européenne » avec des orateurs internationaux.
- Le 21 août 2009 devrait avoir lieu une fête militaire à Langenthal. La SSO ne sera ni l'initiatrice, ni l'organisatrice de cet événement, mais participera au niveau du concept. Le but est d'affirmer aux jeunes officiers et sous-officiers que leur engagement est utile et sensé.

3. Dates :

7-10 mai 2009 :	Initiative "Gaming" à Schaffhouse « Politique de sécurité européenne »
20 juin 2009 :	Conférence des présidents
21 août 2009 :	Fête militaire à Langenthal
6/7 novembre 2009 :	Séminaire pour jeunes officiers, Kriens
14 novembre 2009 :	Conférence des présidents

9. Budget 2009 de la SSO

Dépenses		Recettes	
Total Frais d'exploitation	117'000	Cotisations	210'000
. Remboursement président	25'000	Sociétés Cantonales	
. Remboursement Comité exécutif	20'000	des Officiers	170'000
. Coûts du secrétariat	64'000	Sociétés d'Officiers Faïtières	
. Traductions	8'000	d'Armes et de Services	40'000
Frais d'exploitation	7'100		
. Téléphone / Fax	500		
. Photocopies	600		
. Matériel de bureau	1'000		
. Ports	2'000	Dissolution de la réserve	
. Impôts	1'000	Gaming	5'000
. Frais de banque, gestion titres	1'000	Dissolution de la réserve	
. Divers	1'000	Politique de sécurité	5'000
Frais de la Société	100'900		
. Assemblée des délégués	8'500		
. Séminaires	6'000		
. Contribution Revue mil suisse	10'700	Intérêts	2'000
. Contribution Rivista mil svizzera	4'000		
. Frais de Publicité/Recrutement	10'000	Donations	3'000
. Internet	3'000		
. Conférences des présidents	2'500		
. Frais de la présidence	15'000		
. Frais du comité	25'000		
. Commissions/Groupes de travail	1'500		
. Moratorium avions de combat	3'700		
. Initiative matériel de guerre	5'000		
. Gaming	5'000		
. CIOR	500		
. autres relations internationales	500		
Total des dépenses	225'000	Total des recettes	225'000